



4, place de l'Eglise  
92500 Rueil-Malmaison  
[contact@rueilcommercesplus.com](mailto:contact@rueilcommercesplus.com)  
[www.rueilcommercesplus.com](http://www.rueilcommercesplus.com)

## **JEU-CONCOURS**

### **« LE JUSTE PRIX DE LA VITRINE »**

#### Règlement du Jeu :

##### Objet :

Se doter d'un règlement pour le jeu-concours organisé par l'association Rueil Commerces Plus, en partenariat avec la Ville de Rueil-Malmaison et la CCI Hauts-de-Seine entre le lundi 16 septembre et le samedi 5 octobre 2024 inclus intitulé « Le Juste Prix de la Vitrine ».

##### Article 1 :

L'association Rueil Commerces Plus organise du lundi 16 septembre au samedi 5 octobre 2024 inclus un jeu concours inédit à Rueil-Malmaison « Le Juste Prix de la Vitrine » dont le but est d'estimer le montant global d'une vitrine qui sera réalisée pour l'occasion dans un local situé 14 rue Hervet à Rueil-Malmaison et composée de produits offerts par les commerçants et artisans et prestataires de services adhérents de l'association Rueil Commerces Plus et par l'association elle-même.

##### Article 2 :

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique majeure à l'exception des organisateurs de l'opération et des adhérents de l'association Rueil Commerces Plus.

Pour valider leur participation, les joueurs sont invités à se rendre sur la plateforme « [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr) » entre le 16 septembre 10h et le 5 octobre 2024 inclus 23h59.

Ils devront se connecter ou créer obligatoirement un compte sur la plateforme « [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr) » afin d'accéder au formulaire qui permettra d'indiquer l'estimation de la vitrine.

Il conviendra de remplir tous les champs demandés : NOM, PRENOM, PSEUDO, ADRESSE POSTALE, ADRESSE MAIL, NUMERO DE TELEPHONE ET MONTANT ESTIME DE LA VITRINE.

Une seule participation par compte sera acceptée. En cas de plusieurs réponses reçues pour un même compte, c'est la première réponse qui sera retenue ; la date et l'heure de l'enregistrement des réponses via [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr) faisant foi.

### Article 3 :

La vitrine éphémère sera installée au 14 rue Hervet et composée de produits et ou bon d'achat offerts par les commerçants, artisans et prestataires de service adhérents à l'association Rueil Commerces Plus ou par l'association elle-même. Le nom de l'établissement sera mentionné à côté de chaque produit (carte de visite ou étiquette.)

Les éléments de décoration ainsi que le mobilier d'exposition ne sont pas à prendre en compte dans l'estimation.

Les produits qui composent la vitrine sont en vente chez les commerçants, artisans ou prestataires de service adhérents à l'association en dehors des chèques cadeau Rueil Commerces Plus.

### Article 4 :

L'estimation est à indiquer au centime près sur le formulaire « jaimerueiljeparticipe.fr ».

**Le participant qui aura proposé l'estimation la plus proche inférieure ou égale à la valeur de la vitrine sera désigné gagnant.**

En cas d'ex-aequo, le participant qui aura estimé le plus rapidement la vitrine parmi les ex-aequo sera désigné gagnant. La date et l'heure d'enregistrement du montant sur la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr faisant foi.

### A gagner :

Le gagnant remporte l'ensemble des produits qui composent la vitrine en dehors du mobilier, des accessoires de présentation ou encore des décorations qui ont servi à la mise en valeur des produits dans la vitrine.

Le nombre de gagnant sera fonction du nombre de lot à gagner, soit 1.

Les lots ne seront ni repris, ni échangés, ni compensés par leur valeur numéraire.

### Article 5 :

Le nom du gagnant sera annoncé le mardi 8 octobre 2024.

Le gagnant sera informé de ses gains par téléphone et/ou par e-mail le 8 octobre également.

Un rendez-vous sera fixé avant le 18 octobre, avec un représentant de l'association et un représentant de la Ville de Rueil-Malmaison afin que le gagnant puisse retirer ses lots dans le local situé 14 rue Hervet à Rueil-Malmaison.

## Article 6 :

L'association Rueil Commerces Plus s'engage à protéger les données à caractère personnel de tous ses utilisateurs et plus particulièrement depuis la mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

En participant au jeu : Jeu Concours « Le Juste Prix de la Vitrine », vous consentez à ce que vos données soient enregistrées dans un fichier informatisé par l'association Rueil Commerces Plus. Vos données seront conservées pendant une durée de 10 ans. Les informations nominatives collectées sont destinées à l'usage exclusif de l'Association de Commerçants et Artisans de Rueil Malmaison RUEIL COMMERCES PLUS.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016-679 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : Association Rueil Commerces Plus – 4 place de l'Eglise à RUEIL MALMAISON ou par mail à [donnees@rueilcommercesplus.com](mailto:donnees@rueilcommercesplus.com).